L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.——NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 24 MAI 1845.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT:
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune conversion n'est au journal seulement sont aux annonces, les autres considérées comme discontinuées de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'abonné.

ANNONCES — Dix sous par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce régulière, sera payé comme une nouvelle insertion. Un carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces. — Les abonnés ont droit à un demi-page sur le détail, 250; les Banques, Compagnies d'assurances et autres institutions publiques, 200; les agents pour navires, 50 intérêts et ventes à crédit, et les maisons de commerce faisant la commission, 50. Les abonnements ne paient à l'année et à l'avance.

Le prix des annonces sans aucun est limité à un carré quoique nulle, et doit être par semaine.

LES ANNONCES qui mentionnent de la ligne ordinaire des affaires d'un Journal à l'année (telles que vente à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons et terres à louer, à vendre, à louer ou à affermer, sociétés nouvelles, ventes d'esclaves, de navires, etc. etc. seront payées comme les annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles payeront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne portent pas le nombre de fois qu'elles doivent paraître, et qui ne le marquent pas, seront publiées jusqu'à ce qu'elles soient ordonnées de cessation.

LES ANNONCES qui ne doivent pas paraître au moins, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

LES ANNONCES de considérable étendue, et qui intéressent toutes ou quelques-unes d'une nature publique; les annonces en article d'une nature personnelle (lorsque les poursuivre dans même), payeront le double du prix ordinaire et d'avance.

DORSEY, VINCENT & Co.
ENCANTEURS ET COMMISSIONNAIRES,
No. 43 rue de Chartres—Nlle Orléans.
Occupent particulièrement des ventes de Marchandises Sèches, par cette et par petite lots.

Ils tiennent des avances libérales sur Marchandises destinées à être vendues. 24 jan—6m

R. DITTRICH,
Négociant Commissionnaire,
28, rue Poydras.

WILLIAM DAVIDSON & CO.
AGENS EN COTON
ET NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
Rue du Canal, No. 81. N. Orléans,
3 nov.

AGENCE de douze relais de Boston—Sucre en pain, en mélasses et en poudre doublé raffiné, ayant droit au drawback, constamment en main, et à vendre par
8 mai—1an NORCROSS & FONDICK, 40 Gravier.

Les soussignés ont changé le nom de leur raison de commerce en celui de W. F. Vredenburgh & Co. à dater de ce jour. Les intérêts demeurent les mêmes.
1 janv FIELD & Co., 30 Vieille Levée.

OP-F. VREDENBURGH & Co., No. 30, Vieille Levée. font des avances libérales sur consignations de sucre, coton, plomb en saumons &c. à B. H. Field & Co. à New-York ou à Philadelphie, ou à Boston.
1 Jan—1an

AVANCES faites sur consignations adressées aux Sans à St Louis MERLE, BYLLE & Co.
1 Fév 79 Tchoupitoulas

A Vis—Messieurs J. C. STOUSE et SEBASTIEN OSER, autrefois commis associés dans notre maison, à partir de ce jour.
1er septembre 1844. CHARLES ODIER & Co

P. CUSACHS, Pharmacien.
Magasin en gros de Drogues, de Peinture, d'Huiles, d'Médicaments spéciaux, d'articles pour les confiseurs, pour les distillateurs, pour les teinturiers, &c.
magasin Grande et St. Philippe—Bleu Orléans.
20 juillet

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.
COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE L'OCEAN—Bureau rue du Camp, No. 48.
Directeurs:
Wm. W. Montgomery, W. A. Gasquet, Président.
F. F. Ducongé, J. B. LeBlanc,
A. Gaston, Edw. Bush,
J. C. Morrison, R. W. Montgomery,
C. Seguin.
CHS. BRIGGS, Secrétaire.
On assure tous genres de propriétés contre les risques du feu, au taux le plus raisonnable; et en cas de perte, les réglemens sont faits avec promptitude et libéralité.
17 mars

ASSURANCES MUTUELLES.
Compagnie d'Assurance de l'Ouest, pour la Marine et le Feu.
(Sous un nouveau de bourcharte.)
CETTE Compagnie assure contre les risques de la Mer, Des RIVIERES et du FEU, sous le système mutuel.
D'après ce mode d'assurance, les personnes qui s'engagent assurer cette compagnie ont droit à une part profite, sans encourir aucune responsabilité, et ce, durant six ans.
14 oct L. MATTHEWS, Pd.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES ET CONTRE L'INCENDIE DE L'OUEST.
Nouvelle-Orléans, 7 mai 1845.
A UNE assemblée des directeurs de cette Compagnie, tenue hier soir, il fut
Résolu, que dans l'opinion de ce bureau l'assentiment public a été tellement prononcé en faveur du principe d'assurances Mutuelles, qu'il devient impossible de continuer les Compagnies d'Assurances par actions; et il est en conséquence ordonné que les actionnaires de cette société, lors d'assemblée au bureau de la dite Compagnie, samedi, vers jour-ci, à midi, pour y prendre en considération l'opportunité de clôre les affaires de ce bureau.
Par ordre,
6 mai GEO. C. LAWRASON, Secrétaire

BANQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, le 7 mai 1845.
L'ASSEMBLÉE des actionnaires qui avait été convoquée pour lundi dernier, n'ayant pu avoir lieu à cause du manque tout, est fixée au lundi, vingtième du courant, à une heure du matin, à la Maison de Banque, où messieurs les actionnaires voudront bien se réunir.
Par ordre de la Direction,
8 mai RICHARD RELF, Caissier

Compagnie de l'Assurance Mutuelle de l'Ouest.
Nelle. Orléans, 12 mai 1845.
UNE Assemblée des actionnaires de cette Compagnie aura lieu lundi, 5 juin prochain, pour prendre les mesures nécessaires pour liquider les affaires de la Compagnie.
Par ordre de la Direction.
14 mai CHS. BRIGGS—Secrétaire.

FÊTE DE CERTIFICATS.
ATTENDU que deux certificats d'actions de la Compagnie de la Presse à Coton à Vapeur de la Levée, au nom de M. Jn. Ch. de St. Romes, savoir:
No. 94, en date du 28 février 1842, deux actions sur lesquelles trois cent cinquante piastres seulement sont dépayées, ont été PERDUS OU EGARES.
J'avertis les personnes que cela pourraient en acquérir, à faire valoir dans les 30 semaines qui suivront la date du présent avis, les raisons pour lesquelles de nouveaux certificats ne seront pas émis, conformément aux réglemens de la Compagnie.
Nouvelle-Orléans, 4 avril 1845.
10av—4m D. F. LUZY, secrétaire

A Vis—Les consignés, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour de Province de cette ville en date du 7 mars 1845, prient les nommés commissaires pour l'estimation et l'appréciation des terrains nécessaires pour servir de rue de la Levée, depuis la rue Bienville jusqu'à la rue de la Douane, inclusivement, qu'ils n'ont déposé ce jour sur le bureau de greffier de la dite Cour de Parouse, un tableau des sommes qu'ils ont cru devoir payer à chacun des propriétaires qui y sont intéressés, lesquelles sont par le premier vérifiées par le rapport de la dite estimation et consignées ci-présentes à la dite Cour pour être ratifiées le 19 juin 1845, et toutes personnes dont les droits ou intérêts seront lésés, auront le droit de présenter des objections par écrit, dans les dits jours qui suivront le dépôt du tableau ci-présent avis, lequel, suivant la loi, doit rester exposé pendant trois jours, en anglais et en français, dans le bureau du greffier ci-dessus dans cette ville.
Nouvelle-Orléans, 14 mai 1845.
G LEGENDRE,
HY LEAUMONT,
J. CHAIGNEAU
14 mai—3t—3m

AVIS
Le soussigné, ayant été nommé par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur curateur de la Caisse Publique de cette ville, informe ses amis et le public qu'il a pris le bureau de la Caisse du Canal No 56 à côté de la Banque d'Orléans, où il se tiendra en tout temps consulter les archives de son prédécesseur.
Nouvelle-Orléans, 29 avril 1845.
17 mai—1t JOHN E. HOLLAND

L. DUPERRON
DOCTEUR DENTISTE,
No. 280, rue Bourbon,
Entre St. Philippe et Dumaine,
TIENT son cabinet ouvert depuis huit heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, et dans le soirée.

PAR UN PROCÉDÉ NOUVEAU et en une seule séance, le Dr Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris, peut remplacer artificiellement de une jusqu'à six dents incorrigibles qu'il garantit pendant dix ans. Cette garantie consiste dans les implants dedevant dela machoire supérieure. Les dents ne pouvant se détacher que par les procédés ordinaires.
Le Dr. A. Lion, s'engage en outre de n'exercer ville, rue Royale, No 44, entre Bienville et Dumaine où il est visible tous les jours, pendant lesquels il est operation pour toutes les maladies de la bouche.
6 mai

Vente à des prix excessivement bas.
GRAND ASSORTIMENT DE MARCHANDISES SECHES.
LE soussigné, en raison de ce que la saison est très avancée et le ce qu'il a en magasin un fort assortiment d'un marchandises comprenant des articles convenables pour la saison, les offre à des prix vraiment bas.
Son Magasin, situé au 3 rue Bienville, vis-à-vis le Marché, Dans ce grande partie de ses marchandises, sont achetées à Boston à des très grande sacrifice, on a le moyen de vendre à des prix en dessous même de ceux qu'on est obligé de payer.
Dans le stock on trouvera les articles suivants:
Indienne Françaises grandes largeur, bon teint, 16 cts la yarde.
100 pièces Mous 3/4 bon teint 7 8, 9 et 10 cents.
Mousseline Brochée, une yarde, bon teint, 20 cents.
Idem superfine, 30 à 37 1/2, en grand assortiment.
Mousseline organdie riche et Balzarine, 12 1/2 cents.
Linon batistes et organdie dentelle, 20 cents.
Batistes Écossaise à 50 cents, surtout de 75 cents.
Mousseline de Laine riche et Balzarine à 25 cents.
Idem de Batiste, quantité de Paris, autrefois de 75 cts à 1 yd, et maintenant à 62 cts la yarde.
Un grand assortiment d'indiennes anglaises, à bas prix.
Mouchoirs batiste de 18 à 12 cents chaque.
Mouchoirs fins à rivière, ourlés à jour, 62 à 75 cents.

Grand stock de Toile,
Parmi lesquelles se trouvent des toutes, schemisses à 20 à 25 la pièce Aussi: une cargaison de 90 pièces d'excellente toile d'Irlande, de 20 à 10 la pièce; dont superfine mouchoirs et serviettes expressément pour les familles; toile à drap, nappe-maine, draps, serviettes &c.
Ce dernier, chaussettes en coton à 18 cents la paire; idem fines à 12 1/2, idem superfines à 25 cents; 150 coutil à chemisettes pour hommes, à bas prix.
En outre, Un grand assortiment de cotonnades, coutil, gingas, tacky, linsey, couvertures à bas prix, cotons de 3/4 et de 10 à 12 cents, et de toutes descriptions à très bas prix.
16 mai magasin de rues de la Levée et de Chartres.

Habillements d'Eté,
A BON MARCHE.
LES soussignés offrent à vendre leur assortiment d'habillements d'été:
Habits, surtouts et paletots en gingham et coutil de 8; Pantalons en coutil de 2 à 3 piastres et plus;
Pantalons en coutil de 8, nouvelle coupe;
Habits de drap noir, noisette et bleu;
Habits de drap noir, noisette en toile, calaçon, cravattes, bretelles, gants, chapeaux, parasols, &c.
BATAILLE & BIGEY
68, Chartres, ancienne Bienville.

DIX MAISTRES DE RÉCOMPENSE.
LA nuit voit on enlevé par erreur, du bateau à vapeur Aid, dimanche 13 du courant, six balles de coton marqué A & W. Les réclamants seront invités de venir le remarquer à quinzaine demain, des informations seront faites à leur recherche et ce sous.
A. GOODON, WYLIE & Co
10 avril 5e, Bienville

BOUTEILLES—11 milliers différentes formes et grandeurs, du département de vogue, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
38, rue de la Vieille.

Nouvelle-Orléans:
SAMEDI MATIN, 24 MAI 1845.

LA NOUVELLE CONSTITUTION.—Nous avons publié en anglais et en français, sous forme de pamphlet, la Nouvelle Constitution. Le caractère en est gros de manière à ne pas fatiguer la vue, et comme elle a été collationnée avec soin sur la copie officielle, on peut la considérer comme exacte et correcte.

On en trouvera des exemplaires à la librairie de Victor Hébert, rue de Chartres; au dépôt littéraire de Morgan, et au *Commercial Reading Room*, rue St. Charles. Prix 25 cents.

L'ORSON est toujours le texte, non pas des discussions, car on discute peu sur cependant, mais des suppositions de la jeunesse de toutes les couleurs et de toutes les latitudes. L'organdu gouvernement aurait fort à faire, s'il voulait contredire ou rectifier tous les *on dit* plus ou moins mal fondés qui courent d'un bout à l'autre de l'Union sur l'aile des journaux; aussi a-t-il sein de s'en tirer par cette seule phrase: "Si nous ne contredisons pas toutes les rumeurs que nous trouvons dans les journaux, il ne faut point qu'on en conclue que nous en reconnaissons l'exactitude." L'*Union* du reste, est pour son compte toujours au même diapason; elle souhaite un ralèlement à l'amitié de la question, et elle travaille consciencieusement à ramener aux mêmes dispositions les feuilles du parti. La chose est déjà faite on à peu près pour les journaux qui ont une valeur politique, ainsi le *Mercury* de Charleston écrivait dernièrement les lignes suivantes qui résument fort bien la question:

"Le droit des Etats-Unis porte spécialement sur la portion méridionale du territoire de l'Orégon; celui de l'Angleterre sur la partie septentrionale. Le quarante neuvième parallèle nous donne environ les trois-cinquièmes du pays; il nous assure toute la vallée du Columbia et de ses deux grands affluents, et se fixait que porter jusqu'à l'Océan pacifique la limite acceptée de ce côté des montagnes. Nous avons toujours cru que l'on pourrait obtenir cette limite, et nous nous en contenterions fort bien. Quant à l'assertion que notre droit à tout le territoire entre les frontières Mexicaines et Russes est clair, elle ne mérite aucun crédit et vient évidemment de l'ignorance la plus présomptueuse ou du démagogisme le plus chimère. Nous ne pensons pas qu'il y ait dans le monde un homme impartial qui, après avoir entendu les deux parties, déclare que tout le droit est de notre côté et tout le tort du côté de l'Angleterre. Nous avons déjà accordé qu'elle avait quelque droit, et il serait honteux de renier aujourd'hui les équitables concessions de notre gouvernement."

Mais à côté de ces manifestations si raisonnables, il en éclate d'autres qui seraient les plus affligeantes du monde, si elles n'étaient pas quelquefois les plus bouffonnes. Il faut l'Orégon, l'Orégon tout entier, sans qu'il en reste un pouce à l'Angleterre; il faut la chasser du Continent Américain, et si elle fait mine de résister, qui nous empêche d'aller l'envahir elle-même?

"Le vieux sang de la révolution, s'écrie l'*Union de Gallatin*, bouillonne encore dans nos veines. Nous avons repoussé l'Angleterre dans notre enfance; nous l'avons vaincue dans notre jeunesse; et avec la grâce de Dieu, nous pourrons nous peu, si la chose est nécessaire, chanter "*Jefferson et Liberté*" dans le Hyde-Park, et entonner "Hail Columbia" sous les voûtes de Westminster?

Gallatin est une petite ville du Tennessee; c'est à dire assez loin du siège du gouvernement; il est à remarquer qu'en général les locofocos redoublent de violence en raison inverse de leur importance et en raison directe du carré des distances de la métropole.

CHRONIQUE LOCALE.

En jaillant de l'arrestation de M. P., accusé de contravention aux lois sur les jeux; nous avons dit que c'était dans une chambre de l'hôtel St Louis. Le fait est vrai; mais on ne doit pas perdre de vue que le locataire de l'hôtel St Louis n'occupe qu'une partie de cette bâtiment. La chambre dont il s'agit était dans une partie du bâtiment n'ayant rien de commun avec ce qu'on appelle communément l'hôtel St Louis.

Suicide.—Jeudi dernier dans la nuit, un matelot nommé Alexander Brown, natif de Glascow, Ecosse, vaste d'un quatrième étage de la maison connue sous le nom de Temperance Hall dans la Seconde Montagne, et se tue sur le coup.

Le gouverneur du Kentucky a envoyé réclamer un nommé Simon Hart arrêté ici au mois de mars et accusé de faux en Kentucky. Il partira aujourd'hui avec l'officier qui l'est venu reclamer.

Etienne Dupas, h. c. l. cocher de voiture, a été arrêté sous la prévention d'avoir jeudi conduit sa voiture de manière à blesser Henry Labermas appartenant à la pompe No 7. Il sera ultérieurement examiné.

Joseph Cumming, accusé d'avoir frappé avec une arme tranchante F. Bride, dans une rixe au coin des rue Bienville et Levée, s'est rendu de lui-même devant le recorder Génois et a donné caution pour comparaître lorsqu'on voudra examiner l'affaire.

Le nouveau conseil de la ville de New-York a laissé protester, quoique le trésor municipal soit fort bien garni, les mandats tirés par l'ancien Conseil; que ces mensurer y prennent garde ils ne veulent pas que locofocoisme et républicain ne deviennent tout à fait synonimes.

S'il faut en croire une lettre reçue le 15 à Washington et datée de Nashville du 4, le général Jackson serait fort dangereusement malade.

Mais les journaux de Tennessee qui nous parviennent directement et qui sont d'une date beaucoup plus récente, n'en parlent point.

Espérons donc que le vieux général a encore de longs jours à vivre.

Il est question d'une compagnie d'exploration dans l'Orégon et la Haute Californie—laquelle expédition serait commandée par le capitaine Fremont.

Le président Polk déclare de nouveau, dans son journal officiel, ou plutôt le journal officiel déclare en son nom, qu'il ne sera point candidat pour un second terme—et qu'il ne gouvernera point dans un but de re-élection ni pour lui ni pour d'autres.—*Amen.*

Marine des Etats-Unis.—Le journal de l'administration, l'*Union*, publie, sur les documents qui lui ont été fournis par le département de la marine, un tableau des forces navales américaines, que nous nous empressons de reproduire:

Vaisseaux de Ligne—10.
Pennsylvania, trois ponts, à Norfolk.
Franklin, deux ponts, à Boston.
Columbus, deux ponts, à New York, destiné pour la station de l'Inde.
Ohio, deux ponts, à Boston.
North-Carolina, deux ponts, à New York.
Delaware, deux ponts, à Norfolk.
Alabama, deux ponts, à Portsmouth.
Vermont, deux ponts, à Boston.
Virginia, deux ponts, à Boston.
New-York, deux ponts, à Norfolk.

Razée—1.
Independance, —— à Boston.

Frégates, 1re. Classe—19.
United States, Boston.
Constitution, dans l'Inde.
Potomac, en croisière.
Brandywine, en retour de l'Inde.
Columbia, — Norfolk.
Congress, — Norfolk.
Cumberland, dans la Méditerranée.
Savannah, dans la mer Pacifique.
Raritan, sur les côtes du Brésil.
Santee, sur les chantiers de Portsmouth.
Sabine, dito New-York.
St. Lawrence.

Frégates de seconde classe—2.
Constitution, à Norfolk.
Macedonian, revenu de la côte d'Afrique.

Corvettes, 1re. classe—17.
Saratoge, Cyane, Norfolk.
John Adams, N. York, Levant, mer Pacifique.
Boston, côtes du Brésil, Portsmouth.
Vincennes, dest. p. l'Inde, Plymouth, Méditerran.
Warren, mer Pacifique, Albany, construction.
Falmouth, côtes, Germantown
Fairfield, Norfolk, St. Mary.
Vandalia, Jamestown, Afrique.
St. Louis, en ret. de l'Inde

Corvettes, 2e. classe—6.
Ontario, Baltimore, Yorkton, Afrique
Dreatur, Norfolk, Marion, Boston,
Preble, Afrique, Dale, N. York

Brickes—7.
Dolphin, Norfolk, Bainbridge, Brésil
Porpoise, Perry, dans l'Inde
Somers, Lawrence, Côtes
Truxton, Côtes Afrique,

Goélettes—7.
Shark, Océan Pacifique, Wave, exploration
Boxer, Boston, On-ka-hy-e, Chagres
Experiment, Philadelph. Phenix, Norfolk,
Fairt, Chagres,

Steamers—6.
Mississipi, Boston, Poinsett, —
Fulton, N. York, Michigan, N. York
Union, Washington, Un steamer en fer en construction. Lac Erie
Water Witch, Norfolk.
Engineer tagboat, do

Transports—4.
Erie, mer Pacifique, Lexington, Méditerran.
Erie, même destination Southampton, al. en Afrl.

RECAPITULATION.

Vaisseaux de ligne,	11
Frégates,	14
Corvettes,	22
Bricks,	7
Goélettes,	7
Steamers,	6
Transports,	4
Total	74

La corvette Vincennes venait d'arriver à New-York, et la corvette Germantown, maintenant sur les chantiers à Philadelphie, va être incessamment lancée.

On sait que la Société Historique de New York avait agité la question de savoir s'il était ou non convenable de changer le nom national "d'Etats-Unis d'Amérique" en un autre, et que quelques membres avaient déjà choisi le mot *Alleghanie* et *Alléghaniens*. Mais la société a jugé prudent de consulter d'abord plusieurs hommes éminens sur la convenance de ce changement: MM. Henry Clay, Story et autres, qui tous ont été d'opinion qu'il ne fallait pas changer un nom illustré par d'immortels hauts-faits et devenu à jamais historique. Sur cela la société a jugé convenable de ne plus s'occuper de cette question.

Chaque jour nous apporte quelque nouveau fait indiquant les progrès de la démagogie.

Nous voyons par le N. Y. *Courier and Enquirer* que les troubles continuent à Cataraugus. On a fait la tentative de détruire la maison de M. Andrew Van-Slycke demeurant dans le Nord de Cataraugus, en un endroit appelé "Beaver Meadows." Mais Van-Slycke et son voisine se sont si bien défendus que les assaillants ont dû renoncer à leur entreprise. Six coups de feu furent tirés sur cette foule aveugle qui ne deux hommes très dangereusement blessés.

"On a fait plusieurs arrestations et l'on espère que justice sera faite, quoique (dit le journal en question) ce soit chose extrêmement rare que d'obtenir justice par le temps qui court."

L'Albany, *American Citizen*, dit que la ville de Philadelphie seule a collecté quarante mille piastres pour les victimes de l'incendie de Pittsbourg. Philadelphie est vraiment la ville de l'amour fraternel!

Suicide à New-York.—Nous avons eu jours dernier fait mention du empoisonnement commis sur la dame M. Scudder de Brooklyn et de l'arrestation de sa sœur, Mme Pennoyer, sous la prévention d'être l'auteur de l'empoisonnement. Maintenant l'accusée s'est suicidée dans la prison. Elle s'est pendue avec son chale. Il est probable qu'elle a voulu se faire justice à elle-même.

Un Canard.—Le capitaine Noyes, du brick Beeflower, arrivant de voyage à Philadelphie s'empresse d'écrire aux journaux que son brick avait reçu la bordée d'une goélette portant pavillon mexicain. La nouvelle cause une grande sensation et le capitaine prend de questions, avoue enfin que ce n'était qu'une mauvaise plaisanterie, ou si l'on aime mieux un canard. Le capitaine Noyes est un plaisant homme.

Excessive chaleur au Nord.—Un fait assez curieux c'est que dans Philadelphie où la température est fort délicieuse, le Nord éprouve une chaleur tropicale. A New-York le thermomètre marquait de 85 à 95, à Boston le 12, il marquait 94 à l'ombre, mais le vent ayant changé, le thermomètre est tombé de trente degrés en moins d'une demi-heure. Il y a encore des gens qui se plaignent de notre température.

Les journaux de Boston racontent avec une juste indignation, qu'une jeune fille a été enlevée, dans la rue, à peu de distance de sa demeure, par quelques mauvais sujets, qui l'ont bâillonnée, mise dans une voiture et conduite dans une mauvaise maison, où elle lui a pris le peu d'argent qu'elle avait sur elle, et renvoyée. Ce fait ne justifie pas trop la prétention de Boston au puritanisme.

Energie.—Un charpentier de Philadelphie ayant perdu la vue par accident, mais ayant une famille à soutenir, s'est fait admettre dans une école d'aveugles où il a appris à faire des brosses. Maintenant on obtient fait vivre lui et sa famille.

Utilité des temps.—Un éditeur de journal du Wisconsin accuse réception de documens congressionels, *en avance de la malle*, parcequ'une bande de voleurs ayant donné la chasse au courrier à travers les prairies, il était arrivé plusieurs heures plus tôt que d'habitude.

Un *Abolitioniste modèle.*—Un nommé Lewis vole deux nègres à un M. Nelson de Memphis, assurant ces nègres qu'il les conduisait en Canada où ils seraient libres. Arrivé à St Louis, il les vend pour la somme de neuf cents piastres, et décampe au plus vite.

ST. DOMINGUE.—Le brick *Maria*, capitaine Bowen, arrivé à Philadelphie, apporte des nouvelles de Port au Prince jusqu'au 1er mai.

Au point de vue politique tout était parfaitement tranquille dans l'île. Les affaires de toute sorte inactives. Les marchés abondamment pourvus de produits américains.

FEUILLETON.

LE TRICORNE ENCHANTÉ, BASTONNADE EN UN ACTE ET EN VERS.
(Voir l'*Abeille d'hier et d'avant-hier.*)

SCENE XI.
Les mêmes, MARINETTE.
FRONTIN.
Qu'as-tu donc, mon enfant?
MARINETTE, frignant de ne pas voir Géronte.
Je n'ai rien.
FRONTIN.
Si; tu mêmes
Qu'as soutire joyeux d'ordinaire illumine,
Est lugubre, autrefoi, comme un enterrement;
On dirait que tu viens de perdre ton amant.
MARINETTE.
Pour le perdre il faudrait l'avoir eu...Je suis sage,
Et n'admets que soupirs tendres au mariage,
Frontin!
GERONTE, à part.
Où diable va se nicher la vertu?
FRONTIN.
Mais alors d'où te vient cet air morne, abattu?
MARINETTE.
D'une tout autre cause et, si je dire trop prompte,
J'avais l'espoir de plaire au bon monsieur Géronte,
Et d'entrer, pour tout faire, en service chez lui...
Tu sais le résultat, et j'en ai de l'ennui.
GERONTE à part.
Je suis vraiment fâché de ne l'avoir pas prise.
MARINETTE.
Mérite qui décroît et passe avec le temps.
GERONTE.
Cette fille a du sens.
FRONTIN.
Condamnée à l'épreuve.
VALERE.
Ce que je n'ai pas fait, je puis encore le faire.
MARINETTE.
C'est un homme de douce, et aussi, si charmant!
FRONTIN.
Je ne partage pas du tout ton sentiment.
Un vieux.....
GERONTE, bas à Frontin.
Comment!
FRONTIN.
Laid, sot.....
GERONTE, même jeu.
Gredin!
FRONTIN.
Acariâtre.....
GERONTE, de même.
Bandit!
FRONTIN.
Crasseux!
GERONTE, de même.
Je vais vous battre comme un plâtre.
FRONTIN, bas à Géronte.
C'est pour l'éprouver monsieur, tenez-vous coi!
Tu le trouves donc bien?
MARINETTE.
Il a je ne sais quoi
De franc, d'épanoui, qui me plaît et m'enchante.
Ah! que de le servir j'aurais été contente!
GERONTE, à part.
Quel bon cœur! Je me sens le coin de l'œil mouillé.
Et, par l'émotion, j'ai le nez chatouillé.
(Il éternue.)
MARINETTE.
J'entends éternuer, et je vois personne!
C'est moi qui.....
MARINETTE.
Mais qui est cette voix qui raisonne?
Un fantôme, un esprit.....
GERONTE.
Eh! non; c'est moi.
MARINETTE.
Qui donc!
GERONTE.
Géronte.
MARINETTE.
Et votre corps, où donc est-il?
FRONTIN, décoiffant Géronte.
Pardon!
Monsieur vous oubliez que pour être visible,
Il faut vous décoiffer.
MARINETTE.
Ah! quelle peur horrible,
Monsieur, vous m'avez faite.
GERONTE.
Allons, rassure-toi;
Je vais en quatre mots dissiper ton effroi:
Ce chapeau qu'il soffit d'ôter et de remettre,
Me fait à volonté paraître et disparaître!
MARINETTE, à part.
Feignons d'être timide et jusques l'embarras.
GERONTE.
La place que tu veux, mon enfant, tu l'auras.
MARINETTE.
Vous êtiez là, monsieur! Vous m'avez entendus!...
Le trouble...la pudeur... Ah! je suis confondue!
GERONTE.
Ton dévoûment pour moi s'est fait connaître ainsi.
FRONTIN.
Pendant que nous voilà, si nous tentions aussi,
Avec ce talisman, une autre expérience,
Pour savoir ce qu'Inès est votre compte pensez?
GERONTE.
Pourquoi faire, Frontin? Je ne suis pas aimé!
FRONTIN.
Si, vous l'êtes. Le cœur est un livre formé;
Il faut qu'il soit ouvert pour qu'on y puisse lire.
MARINETTE.
Voulez-vous qu'une femme aille d'abord vous dire
Les feux dont en secret elle brûle pour vous?
GERONTE.
Mais elle m'a vingt fois refusé pour époux!
FRONTIN.
Et vous vous arrêtez à de telles vétilles?
Le véritable sens du mot des jeunes filles
C'est oui!
MARINETTE.
Monsieur, je suis de l'avis de Frontin!
Mademoiselle Inès vous aime, c'est certain.
GERONTE.
Prends me clé, Marinette; ouvre, entre et fais en sorte,
Sous un prétexte en l'air, que ma pupille sorte.
(Marinette entre dans la maison.)

SCENE XII.
GERONTE, FRONTIN.
FRONTIN.
Grâce à votre chapeau triomphant et vainqueur,
Vous lirez votre nom dans ce chef petit cœur.
GERONTE.
Je tremble d'y trouver Valère en toutes lettres!
FRONTIN.
Les femmes n'aiment pas ce frêles petits-maîtres!
Mais les voici...Mettez vite votre chapeau.

SCENE XIII.
LES MEMES, INEZ, MARINETTE.
MARINETTE, à *Inez.*
Faisons deux ou trois tours ensemble. Il fait si beau!
INEZ
Je le veux bien; je sors si rarement.
MARINETTE.
Et peut-être par-là.
INEZ.
Lui! S'il voulait me plaire,
Il devrait bien causer sur importunité;
Il est, pour un soupirs, *amort d'autres* beautés.
MARINETTE.
J'avais jusqu'à présent pensé, mademoiselle,
Que vous récompensiez son feu d'une étincelle?
INEZ.
Je faisais à son égard un accueil assez doux.
Faut-il se gendarmer et se mettre en courroux,
Pour les efforts que fait à nous être agréable,
Un jeune homme galant et de figure aimable?
GERONTE, *à lui-même.*
Certainement!
FRONTIN, *bas.*
Monsieur, ne crien pas si fort.
INEZ.
Il me plaisait assez.
GERONTE, *à Frontin.*
Soutiens-moi, je suis mort!
INEZ.
Mais, depuis, j'ai bien vu que ses galanteries
N'étaient que feu; bonnes et pures tromperies.
GERONTE, *à part.*
Je remais!
INEZ.
Il m'a compris, en le connaissant mieux,
Que c'était à mon bien qu'il faisait les doux yeux.
FRONTIN, *bas à Géronte.*
Que vous avez-je dit?
MARINETTE
Et! l'a un intéressé!
INEZ.
En vérité votre amour j'ai tourné ma pensée,
Un homme...
FRONTIN, *de même.*
Ecoutez.
GERONTE.
J'écoute.
INEZ.
D'âge mûr.
FRONTIN.
C'est vous.
GERONTE.
Tais-toi!
INEZ.
Brûlait pour moi d'un feu plus pur.
MARINETTE.
Son nom?
INEZ.
Je n'ose pas.....
GERONTE.
Le cramoisi me monte
A la figure!
MARINETTE.
Allons...
GERONTE
Je tremble.
INEZ.
Gérontes!
GERONTE.
Tu m'achèves!
INEZ.
Mes deux yeux ne voient plus que Bris,
Mes terres au soleil, tant en bois qu'en prairie,
Mes rentes, ma maison sur le pont Saint-Michel,
Mes nippes, mes bijoux.....
GERONTE.
Pourvoie, ange du ciel!
INEZ.
J'ai deux faits présent à Géronte.
VALERE.
J'approche
Ce dessein.
GERONTE.
Cher neveu!
INEZ.
Si mon tuteur me trouve
Digne d'être sa femme, ayant déjà mon bien,
Alors à mon bonheur il ne manquera rien.
GERONTE.
Quelle délicatesse.
INEZ.
Et je serai bien aise,
Etant pauvre, que c'est par affection pure.
GERONTE.
Va, je t'épouserai, sois tranquille.
FRONTIN.
Comment
Reconnaître jamais un pareil dévoûment.
INEZ.
Fait-il faire un écrit?
VALERE
Pour qu'elle soit valable,
De la donation on dresse un petit acte,
Chez un notaire avec deux témoins pour signer,
Marinette et Frontin vont pour accompagner.
GERONTE.
Si l'on faisait venir le notaire?
FRONTIN.
Non certe.
On n'instrumente pas sur une pièce ouverte.
GERONTE.
Au théâtre pourtant cela se passe ainsi.
FRONTIN.
Mais nous ne jouons pas la comédie ici.
(Ils sortent.)

SCENE XV.
GERONTE, puis CHAMPAGNE.
GERONTE.
Frontin avait raison: c'est moi qu'elle préfère.
L'oncle bat le neveu! Géronte bat Valère!
Ils me donnent leurs biens! Grâce à ce vieux chapeau,
Le monde s'apprête encore un jour tout nouveau!
CHAMPAGNE, ivre et chantant.
Quand, sous la treille,
Une bouteille,
Blonde ou vermeille,
M'a fait sauver,
Ma foi, j'ignore
Si c'est l'azure
Qui le colore,
Ou bien le vin.
GERONTE.
Il est comme une grive au temps de la vendange!
Très noël.
CHAMPAGNE.
Bonjour, monsieur.
GERONTE.
Hein! Bonjour! C'est dégage!
Fâcheux, je me vois dans!
CHAMPAGNE.
Pardon, je vous vois!
GERONTE.
Pourtant, je suis couvert.
CHAMPAGNE.
Je vous vaccie deux fois
Plutôt qu'une, ayant bu; tout homme ivre vaut double,
C'est un fait avéré.
GERONTE.
Ce qu'il a dit me trouble.
CHAMPAGNE.
Bien n'a fait qu'un soleil, et le vin en fait deux.....
Hoah!
GERONTE.
Je ne me suis pas assez méfié d'eux!
Tu ne peux pas me voir, car je suis invisible,
En vertu d'un chapeau magique.
CHAMPAGNE.
C'est possible.
Mais voici votre dos.... (Il lui donne un coup.)
Ah je bien attrapé!
GERONTE.
Très bien.
CHAMPAGNE.
Votre gros ventre...
GERONTE.
Oh!
CHAMPAGNE.
Me suis-je trompé?
GERONTE.
Non pas.
CHAMPAGNE.
Ce coup de pied, ce n'est pas votre tête
Qui le reçoit?
GERONTE.
Oh! non! Grands dieux! ai-je été bête!
Je suis dupé, volé, joué comme un enfant!
CHAMPAGNE, *à part.*
Qu'a-t-il donc à pousser des soupirs d'éléphant!
GERONTE.
On m'a pris cent écus! on m'a pris ma pupille!
A l'assesseur! au feu!
SCENE XVI.
LES MEMES, FRONTIN.
FRONTIN.
Quel vacarme inutile!
Il ne sont pas perdus! Tiens, Champagne! A propos,
Devant un homme gris, il fallait deux chapeaux!
J'aurais dû vous le dire. Il vous a vu, sans doute?
GERONTE.
Puisse le ciel, crochet, t'écraser sous sa voûte.
Plus, galères, fausseur, empoisonneur.
FRONTIN.
Que de titres, monsieur, vous en faites honneur!
Inès revient avec Valère et Marinette.
Tenez!
SCENE XVII et dernière.
LES MEMES, INEZ, VALERE, MARINETTE.
GERONTE.
D'où sortez-vous?
MARINETTE.
D'un sodrot fort honnête.
VALERE.
Nous venons fait dresser chez le tabellion,
Un acte en bonne forme.
GERONTE.
Oui? la donation?
VALERE.
Non pas; mais un contrat.
GERONTE.
Oui! oui!
VALERE.
De mariage.
GERONTE.
J'éclaterai de rage!
VALERE.
Nous avons réfléchi que l'amour et l